



COMPTE-RENDU CAP L  
RECOURS D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL  
01/07/2016

La campagne d'entretiens professionnels au plan local s'est clos ce jour avec la CAPL.

Aucun recours n'a été présenté par les agents de catégories A et C.

Tout grade confondu, seuls deux agents ont souhaité saisir la CAPL pour faire valoir leur droit. Nous faisons le constat que le nombre d'appel diminue d'années en années. La procédure, hyper formalisée, contraignante, longue (février à juin !!) et complexe, dissuade nombre d'entre nous de s'y lancer.

Néanmoins, les élus CGT Finances Publiques sont présents à vos côtés afin de vous accompagner dans cette démarche. Depuis le début de la mise en place de cette nouvelle procédure d'appel, la CGT Finances Publiques de la Dordogne préconise de rencontrer l'autorité hiérarchique dans le cadre formalisé de la procédure d'appel, afin d'appréhender au mieux la position de l'Administration sur le dossier. Ainsi, la défense finale en CAPL en est améliorée.

A ce jour, l'autorité hiérarchique se refuse à attribuer les éventuelles valorisations au stade de l'entretien. En effet, cela permet à la CAPL de ne pas être vidée de sa substance, et à vos élus de corriger « les injustices » (dixit M. DESHAYES-SURCIN).

Chaque année, l'Administration garde en réserve une dotation de mois de valorisations (1 et 2 mois) qu'elle communique aux élus au moment de la convocation de la CAPL. Par principe, l'Administration se refuse à attribuer ces dotations sous le seul prétexte qu'elles doivent être utilisées. En effet, pour elle, ce serait octroyer une prime aux agents faisant appel, mais infondée si elle se donne au détriment de collègues n'ayant pas osé aller au bout de la démarche.

Enfin, vos élus CGT tiennent à vous rappeler qu'une défense efficace se construit par des contacts et relations de confiance entre les élus chargés du dossier et l'adhérent qui fait appel. Même si tout agent à vocation à se faire défendre, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la priorité sera systématiquement donnée aux adhérents de la CGT.

Vos élus en CAP B

Isabelle FARNIER

Philippe GORY

Olivier DARRIN